



Projet d'impulsion contre les violences intrafamiliales

Titre du projet	VIF'ment fini !	
Commune coordinatrice	Neupré	
Communes participantes	Seraing	
Contact	Service	VIF
	Coordonnées	Libert Stéphanie 04/372.99.53 – stephanie.libert@neupre.be

Résumé du projet déroulement, principaux résultats, défis, ...

Notre projet est intitulé « VIF'ment fini ! ». Il se décline en quatre axes : communication, formation, sensibilisation et suivi.

Il vise à lutter contre les violences intrafamiliales (VIF) à l'échelle de la Ville de Seraing et de la Commune de Neupré couvertes toutes les deux par la zone de police locale Seraing Neupré avec qui la collaboration sera riche.

Conscient de la réalité visible et invisible des violences intrafamiliales, il est essentiel pour les entités locales, en première ligne et en contact direct avec les citoyens, de déployer une stratégie de sensibilisation à l'égard des VIF par des séances d'informations, des spectacles, des tables-rondes et des référents VIF dans les services communaux. Notre projet s'adresse tant aux citoyens (conseils des enfants, aînés, comités de quartier, toutes les catégories d'âge de la population en général), ainsi qu'aux professionnels qui gravitent autour de cette thématique (milieu médical, de la santé, de la police). Il a permis la création d'un logo propre aux VIF et à notre territoire qui a été utilisé sur toute une série de supports de communication (affiches, tee shirt, roll up, autocollants, jetons de caddy, sac réutilisables, bics, tasses, plaques aimants pour voiture...) pour marquer les esprits avec un identifiant transversal et briser le tabou lié aux VIF.

Le projet a également pour objectif d'informer la population des outils et ressources existants sur notre territoire en matière de VIF dans une brochure complète (aspects auteur, victime et témoins), attractive et claire créée par un professionnel de la communication et distribuée en toutes-boîtes pour mieux comprendre la matière et adopter les comportements adéquats face à ce type de situations. Elle est également disponible dans les bâtiments communaux accessibles au public.

Notre police locale a également mis au point un procès-verbal type pour le constat des violences intrafamiliales pour obtenir dès le premier entretien un maximum d'informations qui éviteront d'interroger plusieurs fois la victime de manière inutile et inappropriée.

Par ailleurs, deux capsules vidéo de sensibilisation aux VIF (une courte et une longue) ont été réalisées avec des professionnels.

C'est au sein d'un comité de pilotage avec la police et les deux communes et au travers de ces différentes mesures mises en œuvre dans le cadre d'une belle collaboration des parties prenantes au projet, que sera suivie l'évolution du phénomène des violences en permanence sur notre territoire.